



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 17 novembre 2023

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 6 Votants : 8			L'an deux mille vingt-trois, Le dix-sept du mois de novembre à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.		
Date de convocation : 09/11/2023 Date d'affichage : 23/11/2023			Présents : Claude COMTE, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT. Excusé : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT Jean-Marie GUELLE pouvoir à Jean-Claude THABARD, Ludivine GERARDIN, Nicolas THABARD pouvoir à Claude COMTE.		
VOTE	Abstention	/	Secrétaire de séance : LENOBLE Alexandre.		
	Contre	/			
	Pour	8			

DELIBERATION 2023-35

Tarification EAU consommée à compter du 01/01/2024

VU la délibération 2021-27 du 25/06/2021 modifiant le prix de l'eau,
CONSIDERANT les tarifs actuels et une augmentation du prix de l'eau programmée par le Syndicat des
eaux de Montmirey-le-Château,
CONSIDERANT les augmentations des frais de maintenance,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 7 voix pour et 1 contre :

✓ **FIXE** comme suit le prix de l'eau consommée à compter du 1^{er} janvier 2024 :

	Prix 2023	Prix 2024
Forfait annuel compteur	51.84 €	51.84 €
Prix au mètre cube	1.05 €	1.20 €
Taxe supplémentaire	0.10/ m ³ (plafonnée à 500 m ³)	0.10/ m³ (plafonnée à 500 m³)

✓ **RAPPELLE** que les taux des redevances pollution et prélèvement sont fixés par l'agence de
l'eau. La commune reverse les sommes prélevées à cet organisme.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

